

Pourquoi mettre des conteneurs individuels de tri sélectif ?

Pourquoi les habitants ne conservent pas le sac jaune ?

Il s'agit d'harmoniser le mode de collecte sur la commune de Saint Yvi.

Objectifs du nouveau dispositif :

- Améliorer au quotidien la gestion des déchets des usagers
*Suppression des déplacements en mairie pour récupérer des sacs jaunes,
De plus en plus de tonnages d'emballages collectés : accumulation des sacs avec impact paysager et sanitaire.*
- Préserver la qualité du cadre de vie
*Moins de dépôts sauvages au pied des conteneurs collectifs,
Eviter les ouvertures de sacs par les animaux.*
- Réduire les maladies professionnelles des agents de collecte
*Les agents manipulent beaucoup de sacs jaunes, la collecte mécanisée présente moins de risques musculo-squelettiques (diminue les gestes répétitifs et les dangers de coupures avec les déchets présents dans les sacs).
Un collecteur manipule entre 2 et 2,5 tonnes de sacs lors d'une seule tournée, soit environ 1 000 sacs.*

Est-ce que tous les habitants auront un conteneur individuel ?

Les habitants ayant déjà un conteneur individuel pour les déchets ménagers (bac marron ou bac gris à couvercle vert) seront dotés d'un conteneur à couvercle jaune pour les déchets du tri sélectif.

Les secteurs en conteneurs collectifs sont conservés et un / des conteneurs jaunes collectifs seront rajoutés au point existant.

L'habitant refuse le conteneur individuel de tri sélectif.

Les déchets au sol ne seront pas collectés donc il est obligatoire d'être doté d'un conteneur individuel sur les secteurs concernés.

Comment se passe la livraison ?

Un agent passera à domicile pour effectuer la livraison des conteneurs individuels et sur livrera les bacs les points collectifs entre mai et juillet 2018.

En cas d'absence lors d'une livraison de conteneur individuel ? L'agent de la collectivité dépose un document dans la boîte aux lettres invitant l'habitant à faire sa demande sur le site <http://www.concarneau-cornouaille.fr/vivre-ici2/vos-dechets/1160-je-trie-mes-dechets> rubrique « déchet », « je trie mes déchets ».

L'habitant n'a pas de connexion internet.

Il suffit de remplir avec lui le formulaire internet de demande de conteneur individuel de tri sélectif sur le site <http://www.concarneau-cornouaille.fr/vivre-ici2/vos-dechets/1160-je-trie-mes-dechets> rubrique « déchet », « je trie mes déchets ».

Quels changements dans la présentation des déchets ?

Il n'y a pas de changement de jours de présentation. Les habitants dotés en conteneur individuel à couvercle jaune le présenteront au point de regroupement prévu la veille du jour de ramassage.

Où seront positionnés les points regroupements de conteneurs individuels ?

Les points de regroupement sont créés pour limiter le nombre d'arrêts du camion. Les conteneurs sont regroupés par 3 ou 4 sur le trottoir.

L'habitant ne souhaite pas que le regroupement soit placé devant chez lui.

Les points de regroupement sont placés de sorte que les conteneurs soient le moins visibles des habitations. Si la position du point de regroupement ne convient pas, laissez-nous les coordonnées de l'habitant. Nous prendrons rendez-vous avec lui pour étudier la situation sur place.

L'habitant n'a pas de place pour prendre un second conteneur comment faire ?

Laissez-nous les coordonnées de l'habitant. Nous prendrons rendez-vous avec lui pour étudier la situation sur place.

Faut-il mettre les emballages en sacs puis dans le bac ?

Les emballages sont à déposer directement en vrac dans le bac, aussi bien pour les conteneurs individuels que pour les collectifs.

Pour les habitants en secteurs de conteneurs collectifs.

Un sac cabas réutilisable sera déposé dans chaque boîte aux lettres. Il permettra de transporter les déchets du tri sélectif jusqu'au conteneur collectif jaune.

Cela va-t-il permettre de réduire la facture ?

Le service évolue et remplace au fur et à mesure les sacs jaunes par des bacs jaunes, la stabilisation des coûts est recherchée.

Avec ces équipements, est-il prévu de facturer la collecte des déchets en fonction des présentations de conteneurs ?

Aucune décision politique n'a été prise en ce sens.

Pourquoi diminuer le nombre de tournées ?

Depuis juin 2016, tous les emballages se trient. Les collectes d'emballages augmentent : + 8% en 2017. La nouvelle organisation permet d'adapter les collectes aux nouvelles réalités : plus de tri et moins d'ordures ménagères.

Si le tri augmente, des tournées de tri sont-elles prévues en plus ?

La dotation en conteneur individuel ou collectif répond à cette hausse des tonnages. Le bac étant plus grand, il permet de stocker plus d'emballages que le sac jaune.